



UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI



**Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Sociales -Tanger-**

Master Spécialisé en Logistique Portuaire et Maritime

Rapport de fin d'études sous le thème :

Enseignement et suivi de cours : Cas du MS-LPM

Présenté et soutenu publiquement par l'étudiant :
Abderrahman SADDIKI

ENCADRE PAR :

Abderrahman SADDIKI : Professeur-Enseignant à la FSJES Tanger

Mohammed MHAMDI : Responsable logistique à APM-Terminals

JURY :

Abderrahman SADDIKI : Professeur-Enseignant à la FSJES Tanger

Fadoua Laghzaoui : Professeur-Enseignant à la FSJES Tanger

Mohammed MHAMDI : AWSM Tanger

Année universitaire 2008-2009

Dédicaces (écrites en italic) :

A mon père, ma mère etc.

Sommaire

Celui ci n'est pas une table de matière :

- Il est bref
- Il ne contient en général que les titres des parties, des chapitre (voire parfois des sections).
- Exemple :

Introduction générale.....	7
Première partie :	23
Chapitre premier : Aperçu historique.....	25
Chapitre II :	Etc.

Avant-propos :

Dans l'avant-propos, on souligne tout ce qui peut concerner le mémoire et non le sujet traité. Autrement dit, on souligne les choses et les faits qui ont eu un rapport avec le mémoire, avant de tenir les propos concernant le sujet : ex. Les circonstances du choix de sujet, remerciements au prof. Et à ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à rendre public le présent travail. Etc.

Introduction Générale :

1. Concernant la forme :

- Elle est, incontestablement, l'étape la plus importante et la plus cruciale du mémoire.
- Elle doit être cohérente, homogène et progressive. Elle justifie et donne une base logique aux différentes composantes du mémoire.
- D'habitude, elle ne doit pas dépasser, avec la conclusion 10 à 12 % du contenu total du travail.
- C'est la dernière étape de la rédaction avec la conclusion.

2. Concernant le fond et la fonction

- Elle sert à exposer : l'intérêt, limites du sujet, quelques définitions (sans pour autant la transformer en un amas de connaissances) la problématique et la méthode d'approche (le plan).
- La mode veut qu'on commence l'introduction par une « accroche » : une citation célèbre, un fait d'actualité, etc.
- L'intérêt théorique du mémoire par rapport à la discipline (elle-même) et son intérêt pratique par rapport à l'environnement général (socio-économique et politique), ex : on assiste dans ce dernier temps à un regain d'intérêt
- Délimiter et définir le sujet. Quand on veut enquêter par exemple sur la région comme collectivité locale, on définit dès l'introduction qu'on se situe au Maroc après la nouvelle constitution.
- L'exposition de la problématique (« à quoi veut répondre votre travail », « vers quel but va tendre votre introduction ») est d'une importance cruciale. Le cheminement de son exposé déterminera la méthode d'approche (plan). Ex. Le rôle de la politique gouvernementale en matière de micro-crédit dans la création d'emploi. L'exposé de la problématique doit se faire dans le sens à faire apparaître deux parties principales. Une première qui traitera de la philosophie de la politique G. en matière de m-c. une deuxième essaiera de tester sur le terrain cette volonté. On sait alors que notre plan sera constitué de deux parties. Des problématiques secondaires (se rattachant à celle de chaque partie) sont envisagées pour fonder l'existence de chapitres.
- Quand on expose le plan, on présente au lecteur, en même temps, la façon dont on articule et on colle les différentes parties qui compose le mémoire. L'exposé doit être cohérent et progressif de façon à ce que chaque partie mène une l'autre.

développement :

Composition :

- Tout au long du développement une devise à deux facettes : Analyse (traitant le sujet dans le respect des règles de jeux de votre discipline) et Synthèse (les résultats obtenus par l'analyse sont utilisés dans une articulation cohérente d'ensemble pour «mener» le lecteur vers le résultat final).
- Le développement se compose de différentes parties, chapitres, sections, titres, sous-titres, etc.
- Une partie doit être composée d'au moins deux chapitres. De même pour les chapitres vis-à-vis des sections.
- On doit respecter un certain équilibre relatif concernant la quantité des parties et chapitres.
- Si une partie, pour des raisons diverses, ne peut pas contenir plus d'un chapitre, il faut, de préférence, réorganiser le travail sous forme de chapitres.
- Toutes parties, chapitres, section, etc. doivent comporter une introduction, un développement et une conclusion.
- Les conclusions de parties et chapitres doivent ouvrir sur ce qui suit.

Phrase :

- Utilisez toujours des phrases claires et courtes. Elles sont souvent correctes.
- N'exprimez qu'une seule idée par phrase.
- La phrase commence toujours par une majuscule et se termine par un point.

Ponctuation :

- Le point signifie que la phrase est terminée, aussi bien, dans le sens que dans la grammaire : elle doit contenir un sujet, un verbe et un complément (pas d'espace avant le point, espace après).
- On utilise la virgule à chaque fois qu'on veut marquer une pause, ajouter une explication, une précision. D'habitude, on peut supprimer ce qui se trouve entre deux virgules sans, pour autant, atteindre aux sens et à la construction de la phrase (pas d'espace avant la virgule, espace après).
- Le point virgule à la même fonction d'un point. Il sépare au moins deux phrases ayant un même sujet.

Citations :

- Elle prend place entre deux guillemets.
- Elle doit être portée textuellement (sans modification).
- Elle doit s'insérer contextuellement et grammaticalement dans la phrase (sans discontinuité). Tout porte à penser que « le chômage actuel des cadres n'est ».
- Si la citation comporte un sens équivoque ou une complexité, l'auteur peut rajouter ce qui pourra aider le lecteur à mieux comprendre, mais entre deux crochets : ex. A en croire Marx, « ils [les chômeurs] représentent une armée de réserve pour les capitalistes ». Qui c'est : ils ?
- Après la fermeture des guillemets, on marque entre parenthèses la source de la citation ex. (GHALIOUNE, 1989, p. 25).
- Les paragraphes sont séparés par un espace relativement bien marqué.
- Les notes de bas de page servent à expliquer, définir un concept, préciser, etc.
- Les tableaux (de même pour les graphiques) doivent être numérotés et doivent obligatoirement avoir un titre, une échelle (kg, tonnes par unité ou par millier etc.) et une source :

Tableau 1: Evolution de la population citadine au Maroc entre 19—et 19—
(en millier)

Source : Rapport de la direction nationale de la statistique 1995.

Conclusion générale

- Elle doit être rédigée avec un soin particulier.
- À éviter la conclusion-résumé.
- Elle sert à revenir sur les résultats-clefs obtenus dans les différentes parties et chapitre, mais dans une forme déductive et synthétique (bien articulé).
- Elle reflète la capacité de raisonnement du candidat.
- Elle est préférable qu'elle ouvre sur de nouveaux horizons.

Annexes :

- ✧ **Les articles de lois.**
- ✧ **Les données statistiques.**
- ✧ **Les cartes.**
- ✧ **Etc**

Table des tableaux et figures.

Tableau 1 : Evolution..... p. 25

Fig.1 : Evolution.....p. 36

Bibliographie générale :

Dans le cas d'un livre :

NOM, Prénom, Année, Titre (écrit en *italic*), édition, coll. Ville, Nbre de pages.

Ex.

REICH R. 1993, *l'économie mondialisée*, éd. DUNOD, Paris, 335 p.

Dans le cas d'un article :

NOM, Prénom, Année, « titre d'article (écrit normalement) », in *le nom de la revue* (écrit en *italic*), Numéro, pp. 45-55 (C.V.D de la page à la page).

PRATCHET, P. 1999, « Les gagnants et les perdants de la mondialisation », in *Problèmes économiques*, la documentation française, paris, pp. 14-26.

Table des matières :

La dernière étape dans l'organisation d'un mémoire.

Elle est plus détaillée que le sommaire.

Elle comporte tous les titres et sous-titres contenus dans le mémoire.

Elle prend la forme suivante :

Chapitre premier : Aperçu historique.....	25
Section 1 : Période de l'Après-guerre.....	35
I. Le démarrage des années 1950.....	45
A. la spécificité marocaine.....	46
Chapitre II : ... Etc.	